

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

5^e SÉRIE. — TOME V.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1873

CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

JETONS ET MONNAIES RARES OU INÉDITS.

DIX-NEUVIÈME ARTICLE.

PLANCHE III.

Jeton d'une confrérie d'archers. — Florin d'or de Berg. — Jeton de Furnes. —
Jeton d'un receveur d'Anvers. — Jeton d'un maréchal de Flandre. — Jeton
énigmatique. — Jeton de Guilbert d'Ognies, évêque de Tournai.

I.

Personnage debout, couvert d'un manteau, tenant de la
main gauche un arc, et de la droite une flèche, le tout
dans un entourage formé de huit arcs de cercle :
* S A N C T E * G E B H A R D * O R A T I E *
P R O * M E * 1492 *

— Dans le champ, les lettres Q et V liées, ou entrelacées
par un cordon, terminé par deux houppes : * Q V I *
V O U L O R T * Q V I * V O U L O R T * Q V I *
V O U L O R T *

Cuivre.

Collection de M. Kluyskens.

On trouve dans Van Mieris, t. I, p. 246, deux jetons au même type de saint Sébastien, mais avec des revers différents. A la p. 294, se voit un autre jeton de 1497, ayant au revers les deux initiales de la devise de Philippe le Beau, Q. V. (qui voudra) comme sur celui de M. Kluyskens, mais avec une légende circulaire tout autre.

Saint Sébastien était le patron des confréries d'archers, si nombreuses et si puissantes, à cette époque, dans notre pays, et auxquelles a succédé notre moderne et moins amusante garde civique. Les souverains se faisaient un devoir de protéger ces associations, et ne dédaignaient pas de prendre part à leurs exercices. Ce jeton, qui porte, d'un côté, la représentation du saint, et, de l'autre, la devise du souverain, rappelle, peut-être, la présence de Philippe le Beau à quelque concours ou fête d'archers. Mais dans quelle ville ?

II.

Sous un dais gothique, personnage impérial à mi-corps, tenant de la main droite le sceptre, et de la gauche le globe crucigère ; au bas un petit écusson chevronné (Ravensberg) : **BNDICT ; QVI VENIT IN OÆ.**

— Écusson écartelé, aux quatre lions (Berg et Juliers), dans un entourage de six arcs de cercle ; en haut un petit écusson chevronné : **WILHELM ; COMES DEMONTER.**

Or. Gr. 3.45.

Collection de S. A. S. le duc d'Arenberg.

Guillaume II, fils de Gérard de Juliers, succéda à son

père, dans les comtés de Berg et de Ravensberg, en 1360. En 1380, le comté de Berg fut, à sa demande, érigé en duché par l'empereur Wenceslas. Ce rare florin d'or, sur lequel Guillaume ne porte que le titre de comte, est donc antérieur à cette dernière date. S. A. S. le duc d'Arenberg possède trois variétés de cette rare monnaie. L'une offre une légère différence dans la légende pieuse, l'autre ne porte que le titre de comte de Berg, *comes de Monte*, sans les lettres R $\overline{\text{A}}$, Ravensberg.

III.

Buste de Louis XIV à droite, couvert d'une armure et coiffé de sa majestueuse perruque : LVD · XIII · D · G · · FR · ET · NAV · REX ·

— Écusson ovale dans un cadre orné de volutes et accosté de deux palmes, parti de Furnes et de Furner-Ambacht ⁽¹⁾ A l'exergue, 1680. Légende circulaire : CALCVLVS · VRBIS · ET · TERRITORY · FVRNENSIS ·

Arg.

Collection de M. C.-A. Serrure.


La ville de Furnes, à une lieue de la mer, entre Ostende

(1) Un sceau de 1586, dont nous devons la communication à l'obligeance de notre savant confrère, M. Diegerick, porte déjà les deux mêmes armoiries, réunies de la même manière. La ville et la châtellenie de Furnes n'avaient qu'une seule et même Coutume, ce qui explique la réunion sur un seul écusson des armoiries de la ville et de celles de son territoire. On remarque que le sautoir figure sur presque toutes les armoiries des *Ambacht* de la Flandre occidentale. (*Voy.* la carte du Franc de Bruges, publiée par la Société d'émulation.)

et Dunkerque, était le chef-lieu d'une châtellenie, nommée le Furner-Ambacht, qui comprenait cinquante-deux beaux villages et la très-petite ville de Loo. Les Français l'avaient *annexée* par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668. Ils l'abandonnèrent en 1692, et la repirent, le 5 janvier 1693. Le traité d'Utrecht de 1713 la rendit à la Belgique, mais avec la charge d'y laisser une garnison hollandaise pour servir aux États-Généraux de barrière contre la France.

Louis XIV, pendant son occupation partielle de nos provinces, avait fait faire des jetons aux noms et armes de différentes villes. On en connaît pour Courtrai, Ypres, Audenarde et Furnes, mais pas pour Gand, Bruges et le Franc de Bruges, qu'il ne posséda que momentanément, de fait, et sans cession de la part du roi d'Espagne.

IV.

Le château d'Anvers et les deux mains coupées dans un entourage d'arcs trilobés :  IETTTOIRS • POVR • LES • RISCHEVEVRS • D'ANVERS.

— Écu écartelé, aux 1 et 4, d'azur à trois fleurs de lis d'argent; en abyme, un petit écusson d'argent à trois fleurs de lis de gueules. Aux 2 et 3, d'argent à trois pals de gueules. L'écu sommé d'un casque. Cimier, une tête de Maure : IAN • VAN • DER • NOOT • L'ANVEREISSO • 1486.

Cuivre.

Collection anversoise de M. C.-A. Serrure.

On trouve, dans la généalogie de la famille Vander Noot, p. 4, un Jan (Jean) Vander Noot, fils de Laurent,

échevin de Bruxelles, en 1484, qui avait épousé Gertrude de Schoonvorst, fille de..... et de Marguerite de Woelmont.

Bruxellois en 1484, avait-il acquis le droit de bourgeoisie à Anvers avant 1486; ou bien, déjà à cette époque, suffisait-il d'être Brabançon pour exercer des charges municipales dans cette dernière ville? On sait qu'un siècle plus tard, la Coutume d'Anvers fut interprétée de cette manière en faveur du bourgmestre, Philippe de Marnix.

On trouve, dans la liste des magistrats de Bruxelles que donne M. Wauters (1), un Jean Vander Noot, fils de Laurent, échevin en 1487, maître de la police en 1488, etc. S'il s'agit toujours du même personnage, il faut admettre qu'il est resté bien peu de temps à Anvers, un an, la durée de sa gestion comme receveur.

Les membres de cette famille étaient extrêmement nombreux. Une branche se fixa à Anvers, où un Vander Noot, échevin, figura dans les troubles du xvi^e siècle. Les armoiries de ces diverses branches ont souvent varié. M. Wauters en a fait graver huit tout à fait différentes.

Ne quittons pas ce rare jeton sans faire remarquer que sa légende est en français, et quel français! mettons en wallon. Qu'arriverait-il d'un receveur d'Anvers qui se permettrait la même chose aujourd'hui?

V.

Écusson triangulaire, d'or fretté de sable : ✠ LE :
VECHTE TV OATRESCAL.

(1) *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 527.

— Écusson triangulaire, au lion de Flandre : ✠ XV
COMTE : DE FLAN : DRES.

Cuivre jaune.

Collection de M. Kluykens.

Les seigneurs de Vichte, localité près d'Audenarde, étaient maréchaux héréditaires de Flandre. On trouve dans l'ouvrage de Gailliard, intitulé *Bruges et le Franc*, t. II, p. 153, une notice sur cette seigneurie avec une liste — assez incomplète — des personnages qui l'ont possédée. Le style et la gravure de ce jeton le reportent à l'époque de Louis de Crécy. Il ressemble même beaucoup à un jeton de ce comte, ayant, d'un côté, l'écu de Flandre, et, de l'autre, celui de sa femme, Marguerite de Valois, parti de Flandre et de France.

A l'exemple des maréchaux de France, les maréchaux de Flandre ont-ils aussi voulu avoir leurs jetons ?

VI.

Princesse assise sur un trône, couronnée et tenant un sceptre : ME SINE CVNCTA RVVNT 1566.

— Entre deux palmes croisées et sous une couronne ouverte, le monogramme OCTF (Octave Farnèse).

✱ VT PALMA · SVRGIMVS · DI · 47.

La rose, qui précède la légende, semble indiquer que ce jeton a été frappé à Dordrecht. Van Loon ne l'a pas connu, mais il se trouve dessiné dans le manuscrit d'Oudaen, appartenant à M. Vander Noordaa.

Il fait, dit-on, allusion au départ de Marguerite de Parme — *me sine cuncta ruunt* — et à l'arrivée de son

successeur le duc d'Albe. On prétend aussi trouver un calembour — latin — dans la légende. Elle rappellerait le tremblement de terre qui, cette même année 1566, détruisit la ville de Messine — *Messinae cuncta ruunt*. Enfin, les palmes qui entourent le monogramme seraient aussi un *rebus*, par à peu près (Palma = Parma), et compléteraient le nom d'Octave Farnèse, duc de Parme. Voilà un graveur hollandais qui avait de l'esprit comme un rédacteur du *Figaro*.

VII.

Dans un écusson orné d'enroulements, les armes écartelées de l'évêché de Tournai et de l'évêque : ✠ GVILBERTVS ◦ EPISCOPVS ◦ TORNACEN ◦ .

— Dans un écusson de même forme, sommé d'un chapeau avec cordelettes et houppes, les armes de la famille d'Ognies, de sinople à la fasce d'hermine : ✠ ◦ QVE ◦ SVRSV ◦ SVNT : DONGNYES : 1567.

Cuivre.

Chez M. Serrure.

Guilbert d'Ognies, ou d'Ongnies, était fils de Jean d'Ognies, gouverneur de Tournai, et de Marguerite de Lannoy. Il fut d'abord chanoine, puis archidiacre et grand-vicaire, sous l'évêque Charles de Croy, à qui il succéda sur le siège épiscopal. Sa consécration eut lieu dans l'abbaye de Saint-Amand, en 1565, et il fit son entrée solennelle à Tournai, le jour de Saint-Martin, 11 novembre suivant.

La seconde année de son pontificat, les calvinistes, qui avaient envahi Tournai, pillèrent et succagèrent la cathé-

drale. L'évêque s'était retiré à Lille, et la date que porte notre jeton doit être, très-probablement, celle de son retour à Tournai.

En 1574, Guilbert, qui se rendait à Gand pour célébrer les obsèques de l'évêque Richardot, tomba malade à Courtrai et y mourut, chez sa parente, la dame de Halewin. Son corps fut rapporté à Tournai et inhumé dans le chœur de la cathédrale, sous un beau mausolée de marbre. L'historien Cousin fait remarquer qu'il y avait cent treize ans qu'on n'avait plus enterré d'évêque à Tournai.

R. CHALON.



1 C



2 OR



3 A



4 C



5 C



6 C



7

C

